

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PIÉMONT OLORONNAIS

## REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

### SÉANCE DU 10 MARS 2016

Présents : MM. BERNOS, MORA, LEES, Mme COIG, CASAUX-BIC, CASABONNE, BARRERE-MAZOUAT, Mme ARTIGAU, Mme SAGE, Mme VOELTZEL, IDOPE, LABORDE, LAPRUN, KELLER, SOUMET, AURISSET, Mme HIRSCHINGER, OXIBAR, Mme MENE-SAFRANE, LACRAMPE, Mme DEL PIANTA, ROSENTHAL, Mme MICHAUT, ADAM, Mme BONNET, DALL'ACQUA, Mme CARDON, Mme POTIN, LABARTHE, UTHURRY, Mme GASTON, GAILLAT, Mme GIRAUDON, BAREILLE, Mme MIQUEU, TERUEL, Mme MIRANDE

Pouvoirs : Marianne PAPAREMBORDE à Laurent KELLER  
Hervé LUCBÉREILH à Daniel LACRAMPE  
Dominique FOIX à Denise MICHAUT  
Pierre SERENA à Maylis DEL PIANTA  
Aracéli ETCHENIQUE à Gérard ROSENTHAL  
Valérie SARTOLOU à Henriette BONNET

Suppléants : Thérèse LASMARRIGUES suppléante de Alain TEULADE

Excusés : France JAUBERT-BATAILLE, Gérard LEPRETRE, Françoise BESSONNEAU, Rosine CARDON, Didier CASTERES, Christophe GUÉRY

REÇU  
Le 17 MARS 2016

RAPPORT N° 160310-25-PAH-

SOUS - PREFECTURE  
OLORON Ste MARIE

### ESPACE D'INFORMATION EDF : CONVENTION DE PARTENARIAT

Mme MIRANDE indique que la CCPO a ouvert la « Villa du Pays d'art et d'histoire - Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine des Pyrénées béarnaises » en juin 2015.

En parallèle, EDF Hydraulique Adour et Gaves a inauguré en octobre 2015, un espace d'information, au cœur de la ville d'Oloron Ste-Marie, qui présente de façon pédagogique, grâce à un circuit de visite, les principes de l'hydroélectricité et l'évolution des technologies.

Pour planifier et organiser l'animation de l'espace d'information EDF Oloron et pour accompagner les visiteurs, la présence d'un « chargé de visite-guide » est nécessaire.

Afin de créer une synergie entre les deux lieux - espace d'information EDF Oloron et Villa du Pays d'Art et d'Histoire – EDF Hydraulique Adour et Gaves propose de confier l'animation du circuit à la CCPO via une convention de partenariat, comme cela était le cas en 2015.

Au travers de ce partenariat, EDF et la CCPO réaffirment leur volonté de travailler ensemble au service du développement durable des territoires, en favorisant la réalisation d'actions au plan local.

La CCPO s'engage à

- ouvrir le site tous les mercredis de 10h à 12h30 et de 14h à 18h (excepté en juillet et en août) pour les visites individuelles
- accueillir groupes et scolaires sur rendez-vous
- renseigner téléphoniquement les visiteurs potentiels
- proposer des animations et une ouverture plus large à l'occasion de la Fête de la Nature (en mai), de la Fête du radelage (en juin), des Journées de l'Industrie Electrique (en octobre)

En contrepartie des prestations énoncées ci-dessus, E.D.F s'engage à régler la somme de six mille euros (6 000,00 €) TTC, destinée à financer une partie du poste du «chargé de visite-guide ».

Où cet exposé,

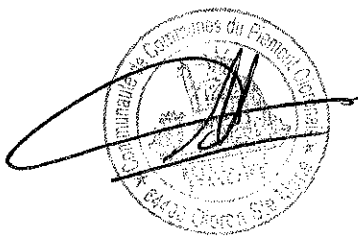
**Le Conseil Communautaire, à l'unanimité**

**AUTORISE** Monsieur le Président à signer la convention de partenariat avec EDF pour le fonctionnement de son équipement oloronais aux conditions ci-dessus énoncées

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 10 mars 2016

Suivent les signatures

Affiché le 17.03.16



Le Président

Daniel LACRAMPE

REÇU  
Le 17 MARS 2016  
SOUS - PREFECTURE  
OLORON Ste MARIE